

## **Accord Jacob :**

# **plus de 2.000 bénéficiaires en administration centrale du MINEFI**

Le Ministère vient de nous communiquer le nombre des agents des finances qui, grâce à la signature de la CFDT, vont bénéficier de l'accord Jacob.

- **1341 Agents C**
- **456 Agents B**
- **113 Agents B pour la bonification indemnitaire de 400€**
- **106 Agents A pour la bonification indemnitaire de 700 €**

Le Ministère a annoncé que ces mesures prendront effet à compter du **1<sup>er</sup> décembre 2006**. L'impact sur la fiche de paye interviendra sans doute ultérieurement, avec effet rétroactif.

Pour les retraites (notamment les agents C qui bénéficieront du reclassement à l'indice 415), le délai de six mois pendant lequel un indice doit être détenu pour entrer dans le calcul de la pension, devrait courir à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Paris le 17 octobre 2006